

## **Habitants des Antilles et de la Guyane dans le Minutier central**

Documents trouvés par *Pierre Bardin*

Synthèse, transcription et notes de *Bernadette Rossignol*  
(novembre 2021)

### **Saint Domingue**

Notoriété 25 avril 1759, M<sup>e</sup> Le Cousturier XLVII/172

M<sup>e</sup> Louis Félix LESCARMOTIER de L'HERMITAGE, conseiller du roy au conseil supérieur du **Cap Français, Saint Domingue** y est décédé le 16 octobre 1748. Pas d'inventaire. Il a laissé pour seuls héritiers ses frère et sœurs, Jean Baptiste, écuyer conseiller secrétaire du roi, Marie Michel veuve du sieur Lemaire, Marie Louise épouse de M<sup>e</sup> Nicolas Jacques Pirlot, Marie Antoinette fille majeure actuellement décédée, chacun pour 1/5<sup>e</sup>, et ses neveu et nièce François Louis Borel, officier à l'embarcadère de Limonade, et Antoinette Charlotte Borel veuve de Jean Baptiste Joseph Auguste Degault de Neuilly capitaine d'infanterie, frère et sœur, conjointement pour l'autre 1/5<sup>e</sup>.

NDLR

Voir Archives de Seine et Marne, archives civiles, E 717, 1775-1790 : acte d'association des héritiers pour l'exploitation de l'habitation.

\*\*\*

Quittance 30 octobre 1766, M<sup>e</sup> L'héritier, XCIV/335

Très haute et très puissante dame Madame Marie Claire Françoise GUYOT de LA MIRANDE veuve de très haut et très puissant seigneur Monseigneur Joseph Hyacinthe de **RIGAUD marquis de VAUDREUIL** commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, capitaine des vaisseaux du roi, **ancien commandant en chef des Isles françaises d'Amérique sous le Vent**, demeurante à Paris en son hôtel rue de Varennes quartier Saint Germain des Prés, paroisse Saint Sulpice, très haut et très puissant seigneur Monseigneur Joseph Hyacinthe François de Paul de Rigaud comte de Vaudreuil, sous-lieutenant des gendarmes écossais, demeurant à Paris même hôtel, rue et paroisse, et très haut et très puissant seigneur Monseigneur Charles Fidèle Amand de DURFORT de DURAS comte de Duras et très haute et très puissante dame Madame Marie Joseph de Rigaud de Vaudreuil son épouse, demeurant à Paris en leur hôtel rue d'Aguesseau faubourg Saint Honoré paroisse de la Madeleine de la Ville l'Évêque,

ces deux derniers seuls héritiers de leur père, ont reconnu avoir reçu de Nicolas LUKER, écuyer, demeurant ordinairement à Nantes, de présent à Paris, 50 000 livres pour les deux derniers paiements chacun de 25 000 livres qui, aux termes d'un acte devant M<sup>e</sup> Perret à Paris le 5 avril 1747, devaient être faits en 1763 et 1765, le tiers à la charge du sieur Luker dans les 12 175 000 livres dont le sieur Luker et les sieurs Antoine WALCH et Gabriel MICHEL restaient conjointement débiteurs sur le prix principal de la vente faite à eux par les

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

seurs et dame de Vaudreuil d'**habitations aux quartiers du Fonds de l'Isle à Vache et de Léogane** (contrat devant M<sup>e</sup> Boufflet à Nantes le 21 octobre 1743

\*\*\*

Reconnaissance (de parenté) 8 février 1774, M<sup>e</sup> Baron, XXIX/550

M<sup>re</sup> Bernard GROUT chevalier seigneur de CAMPANEN, colonel d'infanterie, chevalier de Saint Louis, commandeur de Notre Dame du Mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem, chef de la branche aînée, demeurant à Paris rue de Richelieu paroisse Saint Roch, d'une part,

et M<sup>re</sup> Jean Baptiste Louis **FOURNEAU GROUT** sieur de **MARSILLY**, capitaine de grenadiers dans le régiment de milice de **Saint Domingue**, et habitant de Saint Domingue, de présent à Paris, d'autre part

disent savoir que le sieur **Louis Anne FOURNEAU GROUT**, père du sieur de Marsilly, quitta Saint Malo son pays natal de très bonne heure. Le défaut de fortune lui fit prendre le parti de la navigation et celui de rester à Saint Domingue. En 1724 il fit un voyage en France et séjourna à Saint Malo où il vit et fut reconnu de ses parents alors vivants, entre autres du sieur chevalier Grout. Peu de temps après il est retourné à Saint Domingue, y a encore fait un long séjour et enfin il est revenu en France et est décédé en 1746 en sa terre de Marsilly, pays d'Aunis.

« Quoique le vrai nom de famille dudit Sr Fourneau Grout père fut simplement celui de Grout, cependant toutes les affaires qu'il a faites tant de commerce qu'autrement, il les a toujours faites sous le surnom de Fourneau seulement parce qu'il est d'usage encore à St Malo de désigner le surnom avant son nom propre. »

Le comparant depuis son retour d'Amérique a fait connaissance il y a quatre ans avec M. GROUT de SAINT PAIR et M. GROUT de FOURNEAU son frère, qui demeuraient en leur terre près de Gisors et sont morts il y a deux ans ; ils se sont reconnus comme parents, et de même avec le sieur chevalier Grout comparant.

De même le chevalier Grout, tant pour lui que pour son frère M<sup>re</sup> François Nicolas Louis GROUT sieur de LA GRASSINAIS demeurant à Saint Malo, reconnaît que le sieur de Marsilly est de sa famille parce qu'il porte les mêmes armes qu'eux, écartelé au premier et troisième de sable à trois têtes de léopard d'or et au deuxième et quatrième d'argent aux trois fusées de gueules en face.

Le sieur Fourneau Grout de Marsilly étant sur le point de retourner à Saint Domingue et n'ayant pas le temps de faire le voyage de Saint Malo pour y recouvrer toutes les pièces de sa filiation ou généalogie, le sieur chevalier Grout comme chef de la branche aînée reconnaît le sr Fourneau Grout de Marsilly pour son parent et consent que chacun d'eux porte les armes de la famille Grout.

\*\*\*

Vente et bail de voiture et chevaux, 17 août 1774, M<sup>e</sup> Momet, XVI/812

Le 17 août 1774 Laurent de **CARADEUX de LA CAYE, américain**, demeurant à Paris rue de Richelieu à l'hôtel d'Angleterre paroisse Saint Eustache, vend à François Charlemagne de MENESSIER écuyer, maître en fait d'armes des académies du roi, demeurant à Paris quai d'Anjou île et paroisse Saint Louis, pour 2 400 livres, reçues, une diligence anglaise (tous détails donnés) et trois chevaux.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Et le même jour le même François Charlemagne de MENESSION lui baille à ferme pour 420 livres par mois, la dite diligence « pendant tout le temps qu'il restera en cette ville de Paris », nourrira les chevaux et fournira un cocher.

### NDLR

Laurent de Caradeux de La Caye, né vers 1752, était le dernier enfant de Jean Jacques de Caradeux, (o 26/05/1704 au **Trou Bordet, Saint Domingue**, + juillet 1775)

\*\*\*

Conventions et procuration, 12 juillet 1790, M<sup>e</sup> Monnot, XCVIII/683

Sont présents

Samuel Jean GUILLOTIN, habitant du **Cap Français**, actuellement à Paris, et André CHERUY, négociant à Paris.

Le sieur Guillotin explique que « ayant désiré donner à ses enfants une éducation qui répondît à son état et à sa fortune », il est venu avec eux en France et les a placés au couvent royal de Versailles, restant dans le pays « pour les surveiller avec toute la sollicitude d'un père ».

Au début de son séjour en France il recevait de son épouse, demeurant à son **habitation du Limbé**, les fonds nécessaires Mais depuis quelque temps il n'en recevait plus.

Il charge donc le sieur Cheruy d'aller régir son habitation. Suivent les 7 articles des conventions entre eux.

### NDLR

Voir GHC 82, mai 1996, p. 1616, et le dossier E 216, Guillotin Samuel Jean, garde-magasin au Cap Français (de 1779 à 1786) 1779-1792, qui présente son départ de Saint Domingue sous une version différente (malversations, fuite, etc.)

## **Martinique**

Décharge de papiers 2 juin 1733 M<sup>e</sup> Bois, XCVIII/449

Gabriel JOURDAIN sieur DUBOIS, comme fondé de la procuration (M<sup>e</sup> Buvat de Virginy 24/07/1731) de son beau-frère messire Charles Gabriel de VAULTIER chevalier seigneur de MOYENCOURT, demeurant sur son habitation du **Cul de Sac Français à la Martinique**, seul fils et unique héritier de dame Marie Jeanne RENAUDIN épouse de messire Henry Charles de Vaultier chevalier seigneur de Moyencourt, sa mère,

et Jean GAIGNET, avocat en la cour, légataire universel de sr Louis François MOYREAU, bourgeois de Paris,

disent que le sieur Moyreau, ayant été prié par la dame de Moyencourt à son décès, en 1723, de se charger de l'exécution de ses dernières volontés, a été mis en possession de tous ses papiers, a payé legs et frais et s'est chargé de fournir aux frais de l'éducation des petits-enfants de la dame, leur père demeurant à la Martinique et ne pouvant y veiller.

Le sieur Gaignet remet au sieur Jourdain Dubois 8 documents restés aux mains du feu sieur Moyreau, contrats, quittances, etc. (détails donnés)

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### NDLR

Voir GHC 240, octobre 2010, p. 6499, le contrat de mariage d'une fille de Charles Gabriel Vaultier de Moyencourt et de + Marie Françoise Dubois Jourdan, le père est représenté par Gabriel Jourdain Dubois, oncle de la demoiselle

\*\*\*

Notoriété 10 juillet 1760, M<sup>e</sup> Bouron XXIX/

Messire Louis Toussaint GARNIER DUCLOSEAU, trésorier de France au bureau des finances de la généralité d'Orléans, demeurant à Paris rue Pavée paroisse Saint André des Arts, et M<sup>e</sup> Gérard DORIGNY, procureur au parlement, demeurant à Paris rue de Savoie, même paroisse, ont parfaitement connu Charles Antoine FERRAND, bourgeois de Paris d'où il est sorti en 1743 pour aller résider au **Fort Saint Pierre de la Martinique**. Il a ensuite quitté ce Fort pour l'île **Sainte Lucie** d'où il a écrit en 1753. Depuis, aucune nouvelle de lui.

\*\*\*

Dépôt du baptistaire du sr Leyritz, 18 avril 1779, M<sup>e</sup> Rouen, LXXI/18

Edme Gilbert de Courcelles écuyer, demeurant à Paris  
Louis François RUSTE de REZEVILLE, habitant de la **Martinique**, de présent à Paris et Robert COURPON de LA VERNADE, demeurant à Paris et ci-devant à la Martinique certifient que Calixte Jacques Michel LEYRITS, étudiant en droit, est né le 14 octobre 1759 et a été baptisé le 9 novembre suivant, paroisse Saint Jean Baptiste de la Basse Pointe, fils légitime de M<sup>re</sup> Michel Dominique Leyrits, écuyer, et dame Marie Camille GAGNERON JOLLIMON.

Ils déposent un extrait des registres de la paroisse Saint Jean Baptiste : le parrain est Jacques Gagneron Jollimon écuyer oncle de l'enfant et la marraine Marie Anne Catherine Marraud épouse de M. Leyrits secrétaire du roi, grand-mère de l'enfant

\*\*\*

Dépôt d'un certificat concernant la famille Dubuc de Normandie, M<sup>e</sup> Rouen, 16 juin 1781, LXXI/32

Jean Baptiste Pierre DUBUC de SAINT PRIX, écuyer, chevalier de Saint Louis, lieutenant des vaisseaux du roi, demeurant à Paris rue Notre Dame des Victoires, paroisse Saint Eustache, dépose un acte du 1<sup>er</sup> juillet 1780 par Charles Baudouin, notaire à Mantes, par lequel Jean François Robert DUBUC RICHARD se dit persuadé que Messieurs **DUBUC de la Martinique** sont issus de la famille Dubuc de Normandie dont il est le seul existant.

### NDLR

Voir la transcription de l'acte dans l'article de Pierre Bardin « Les Messieurs **DUBUC** », GHC 217, septembre 2008, p. 5633.

# *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

## **Guadeloupe**

Procuration, 15 mars 1777, M<sup>e</sup> Paulmier, XLVII/294

**Jean BENARD, imprimeur du roi à la Guadeloupe**, y demeurant ordinairement mais de présent à Paris, créancier liquidé dans la direction de Madame Mallard nourrice du roi, donne procuration à Louise Perrette GUILLOT son épouse pour recevoir le principal et les intérêts de cette créance.

NDLR

Voir l'article « Rivalités d'imprimeurs en Guadeloupe : BÉNARD et CRAISME » GHC 170, mai 2004, p. 4184-4186.

\*\*\*

Notoriété constatant le **décès de M. Dyel de Nambuc**, 4 novembre 1790, M<sup>e</sup> Doulcet, XLI/746

Présents 7 habitants de la **Guadeloupe** de présent à Paris, tous logés en différentes adresses de la paroisse Saint Eustache :

Pierre Arnoult Paviot, commandant les milices du Port Louis,

Hilaire François Chabert de Lacharière, Jean Nadal de Saintrac, Robert Coquille, députés de la Guadeloupe à l'Assemblée nationale,

Marc Beauplan,

Augustin Régis Després, ci-devant écuyer chevalier de Saint Louis, capitaine commandant au régiment de la Guadeloupe,

Pierre Joseph Neron Verpré.

Ils certifient que Joseph DYEL, alors vicomte de NAMBUC ; ancien officier au régiment de Beauvoisis, marié avec dame Marie Madeleine Leterrier à présent sa veuve, est décédé en octobre 1781 au **Port Louis**

NDLR

Voir GHC 5, mai 1989, p. 34 et la question 90-102, GHC 21, novembre 1990, p. 225.

## **Guyane**

Convention pour l'achat d'une habitation, 24 janvier 1772, M<sup>e</sup> Gibert, XXXIX/539

Achat 18 août 1772 à Royan

Convention

Pierre PUISSAN, écuyer, premier commis de la police de Paris, et

Antoine PUISSAN DESLANDES, écuyer, un des premiers commis de la police de Paris, tous deux demeurant rue Saint Marc paroisse Saint Eustache

et Charles François HERTEL CHAMBLY de COURNOYER, écuyer, capitaine des troupes nationales de Cayenne, demeurant à Cayenne, de présent à Paris,

désirent faire l'acquisition en commun, pour un tiers chacun, d'une habitation dans l'Isle de Cayenne ou dans la province de Guyane, le sieur Chambly étant autorisé à l'acquérir

Achat

M<sup>e</sup> Marie Jullien Solain BARON, ingénieur en chef, lieutenant-colonel d'infanterie honoraire à l'Isle de Cayenne, demeurant en son logis des Rivières, paroisse de

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

La Clipce en Saintonge, en son nom et comme fondé de la procuration de Marie Rose BERTIER son épouse  
vend à M<sup>e</sup> Charles François HERTEL CHAMBLY de COURNOYER, écuyer, capitaine des troupes nationales de Cayenne, de présent au logis noble de Mons paroisse de Royan, sur son départ pour joindre son régiment à Cayenne,  
**l'habitation nommée de Sainte Rose en l'isle de Cayenne**, paroisse Notre Dame de Remire, bornée par l'habitation des Allais aux héritiers de M<sup>e</sup> Courant conseiller au conseil supérieur ; par l'habitation des Trois Ruisseaux appartenant aux ci-devant Jésuites et à présent au sieur Prepaud ; par le terrain des Fonds de Remire appartenant à M. de Macaye, procureur général au conseil supérieur de Cayenne ; et par la mer et la rivière de Mahury ; plantée en cacaoyers, café et coton ; 41 esclaves.  
Prix 60 000 livres

\*\*\*

Vente d'une habitation à Kourou, 26 mars 1789, M<sup>e</sup> Farman, CXVI/575

François DULUC de LA ROQUE, ancien chef du bureau des colonies, demeurant à Paris rue des Bons Enfants paroisse Saint Eustache,  
vend à très haut et très puissant seigneur monseigneur Yves Marie DESMARETZ comte de MAILLEBOIS, chevalier des ordres de sa Majesté le Roy de France, lieutenant général de ses armées, général en chef au service de LL HH PP les seigneurs Etats généraux des provinces unies des pays bas, gouverneur de Breda, demeurant à Paris en son hôtel rue de Grenelle faubourg Saint Germain paroisse Saint Sulpice, pour 1/9<sup>e</sup>,  
et à M. François Louis PINET, écuyer, conseiller secrétaire du roi maison couronne de France et de ses finances, un des 60 agents de change de Paris, demeurant rue Saint Marc paroisse Saint Eustache, pour 8/9<sup>e</sup>,  
une **habitation** à Cayenne, **rive gauche de la rivière de Kourou**, entre les rivières ou criques de Passoura et de Papinabo : savane de 220 toises ; baraque ; 6 cases à nègres ; carbet couvert en paille ; tiers de carré de terrain planté en indigo ; 1 carré d'indigo, 1 carré et demi de manioc et un tiers de carré planté en cotonniers ; 7 nègres mâles, un jeune nègre, 3 négresses (noms et âges)  
20 000 livres argent de France  
L'habitation appartient à M. de La Roque par concession le 14 juin 1776

Pièces jointes :

Dépôt le 8 avril 1789 d'une permission accordée le 28 août 1770 à M. de Préfontaine pour M. de la Roque de commencer un établissement de sucrerie rive nord de la rivière de Kourou et d'un arpentage le 14 juin 1776 du terrain rive gauche de la rivière de Kourou

Procuration du comte de Maillebois à M. Henri Marie Nicolas Gilles DUPRÉ de VILLONNE, écuyer, sous-lieutenant de dragons, et instructions pour l'exploitation d'une concession à lui faite sur les bords de la **rivière d'Approuague** par le baron de Besner gouverneur et M de Préville ordonnateur, le 29 janvier 1785 (8 pages).

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)